

Déclaration

JEUDI 13 JANVIER 2022 : APRÈS LA GRÈVE HISTORIQUE, POURSUIVRE LA MOBILISATION ET PRÉPARER LA GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE DU 27 JANVIER

Pour la CEN, comme pour la FNEC FP-FO, « *La grève jeudi 13 janvier dans l'Éducation nationale a été un succès historique : une grève massive, des milliers d'écoles voire d'établissements fermés, des manifestations puissantes... Les parents d'élèves ont partout apporté leur soutien aux personnels grévistes* ». La CEN se félicite du soutien apporté par la FGF-FO ainsi que par la Confédération FO et de la présence de son secrétaire Général dans la manifestation parisienne. Ébranlé, le gouvernement n'a cependant pas répondu à la colère qui s'est exprimée. Les personnels constatent que leurs conditions de travail déjà détériorées, vont encore s'aggraver. La CEN condamne le refus du ministre de procéder au remplacement systématique et immédiat des personnels absents. Les non remplacements massifs participent pour beaucoup du chaos vécu dans les collèges et lycées, notamment depuis la rentrée de janvier. Ce sont en réalité des dizaines de milliers d'enseignants, de personnels de vie scolaire que le ministre doit recruter immédiatement pour assurer les remplacements et améliorer les conditions d'enseignement. Or les suppressions de postes actuellement déclinées dans les dotations horaires globales des collèges et des lycées et l'affectation des stagiaires à plein temps décidées par le ministre Blanquer pour 2022 dégradent ces conditions de travail. Dans de nombreux départements et de nombreuses villes, des dizaines d'assemblées générales se sont tenues le jour même de la grève, avec le soutien des fédérations syndicales, pour discuter des suites à apporter et prendre des initiatives. Les heures d'information syndicale sont programmées dans de nombreux établissements avec le soutien du SNFOLC pour lister les revendications et préparer la grève interprofessionnelle du jeudi 27 janvier à l'appel des confédérations CGT et FO, de la FSU, de Solidaires, de l'UNEF, de la FIDL, du MNL et de « voix lycéenne ». La CEN du SNFOLC se félicite que les fédérations syndicales de l'éducation nationale FSU, FNEC FP-FO, CGT éduc'action et SUD éducation, avec la FCPE et les organisations de la jeunesse, s'engagent (appel du 16 janvier) à « *préparer une grève massive le 27 janvier* » pour « *permettre des recrutements massifs et réduire les effectifs dans les*

classes » et « *augmenter les salaires [...] dans le cadre du dégel du point d'indice et d'augmentations indiciaires* ».

MALGRÉ LES MOBILISATIONS ET LA COLÈRE, LE GOUVERNEMENT AGGRAVE SA POLITIQUE À L'ÉGARD DES SALARIÉS ET POURSUIT LA CASSE DES SERVICES PUBLICS

Pour la FSPS-FO, dans son courrier au Président de la République du 19/01/2021 demandant « *la réintégration immédiate des 15 000 personnels suspendus* », depuis 7 ans, 26 000 lits ont été supprimés à l'hôpital public, dont 5 745 en 2020. De même, dans les collèges et les lycées, 1 800 postes ont été supprimés à la rentrée 2021, ce qui a provoqué un chaos inédit. Tout en continuant à rendre des centaines de millions d'euros de son budget, le ministre Blanquer veut supprimer encore 440 postes pour la rentrée 2022. La CEN du SNFOLC exige la restitution immédiate des postes supprimés et la mise en place d'un plan de titularisation immédiat. La politique de désengagement dans l'École et l'Hôpital publics ainsi que dans toute la Fonction Publique se poursuit, des pans entiers de services publics sont privatisés, la valeur du point d'indice des fonctionnaires reste gelée, le Statut du fonctionnaire est en voie d'être « simplifié », ce qui comprend l'amputation de droits essentiels comme les droits à la mobilité et à la carrière. Dans le secteur privé, les salariés font le même constat sur les salaires et les emplois comme à Seb/Téfal où le nombre d'emplois en CDI est passé de 2500 à 1650 en 20 ans. Mais la grève reconduite des salariés pendant une semaine soutenue par FO métaux, a permis d'arracher 2,3 % d'augmentation (contre 1,6 % proposés par l'employeur) et le recrutement de 65 personnes. Depuis décembre, de nombreux secteurs se mobilisent : à la justice, à pôle emploi, dans le médico-social, dans l'éducation etc. De nombreuses entreprises sont en grève à l'occasion des NAO. La résistance des salariés du public et du privé ne fait que croître vis-à-vis de la politique du gouvernement qui a durci les conditions d'accès à l'indemnisation chômage le 1er décembre, garde dans sa ligne de mire la réforme des retraites, poursuit la casse de la SECU avec la « *5^{ème} branche* » et laisse filer les prix à la consommation dont celui des énergies (gaz, électricité, carburants) qui explosent.

PRÉPARER LA GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE MASSIVE LE JEUDI 27 JANVIER, POUR LES SALAIRES, POUR LES POSTES À L'ÉCOLE ET DANS TOUS LES SERVICES PUBLICS, AVEC LES SALARIÉS DU PRIVÉ

Forts du succès historique de la grève du 13 janvier à l'École et de la mobilisation qui s'est poursuivie sous différentes formes notamment le 20 janvier, grève, manifestations (comme à Paris malgré la tentative d'interdiction du Préfet), tenue des AG et des heures d'informations syndicales, adresses aux parents, la CEN du SNFOLC, comme la FNEC FP-FO appelle à se réunir et à préparer la grève interprofessionnelle jeudi 27 pour obtenir le recrutement immédiat et à hauteur des besoins de personnels accompagné de la création immédiate de postes statutaires, l'augmentation de 22 % de la valeur du point d'indice et une augmentation indiciaire immédiate de 183€ net par mois pour les personnels de l'Éducation nationale, l'arrêt des protocoles inapplicables, le report des épreuves de spécialités prévues en mars et leur transformation en épreuves finales, le rétablissement des épreuves nationales, terminales, et anonymes du baccalauréat.

RÉUSSIR LA RÉUNION NATIONALE DU 4 FÉVRIER À LA CONFÉDÉRATION POUR OBTENIR LE RÉTABLISSEMENT DU BACCALAURÉAT DÈS 2022

Dans les lycées, les enseignants se sont saisis de la grève du 13 janvier pour exprimer leur rejet du Bac Blanc. Le soir de la grève, en réponse aux syndicats, le Premier ministre a indiqué au ministre Blanquer : « *il faut se préparer au report des épreuves de mars.* » Ils savent très bien qu'en faisant cela, ils ouvrent une brèche dans la réforme. La CEN appelle à s'engouffrer dans cette brèche pour exiger la suppression du contrôle continu, le report des épreuves de spécialité en juin, leur transformation en épreuves terminales nationales, le retour à des épreuves de baccalauréat anonymes, terminales et nationales.

En quelques jours, la pétition intersyndicale nationale (FNEC FP-FO, SNES, SNEP, CGT éducation, SNALC et Sud) a recueilli des milliers de signatures.

La CEN appelle à amplifier la campagne engagée par ses syndicats pour le rétablissement du Baccalauréat dès la session de 2022 :

- en faisant signer massivement la pétition intersyndicale :

<https://lespetitions.eu/petition/org/intersyndicales/petition-bac2022>

- en poursuivant la tenue des réunions d'informations syndicales, des AG, en multipliant les prises de positions, si possible dans l'unité.

La réunion nationale FO du 4 février, au siège de la Confédération, pour le rétablissement du Baccalauréat national, permettra de faire le point sur la mobilisation et décider des initiatives à prendre à tous les niveaux pour amplifier la campagne. La CEN décide d'y inviter la conférence des associations disciplinaires.

La CEN invite les syndicats du SNFOLC à organiser la

réussite de la réunion nationale du 4 février, en poursuivant l'inscription des militants FO et au-delà en utilisant le formulaire disponible sur le site de la FNEC FP-FO (se connecter préalablement à l'espace réservé en utilisant son identifiant et son mot de passe) :

<https://www.fo-fnecfp.fr/conference-nationale-baccalaureat-du-4-fevrier-2022/>

DÉVELOPPEMENT DES SYNDICATS ET CONSTRUCTION DU CAHIER DE VOTANTS POUR LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

La CEN invite ses structures à réunir les assemblées générales dites de « reprise de cartes » pour réaffirmer les mandats, prendre les dispositions urgentes dans la situation, et à mettre à l'ordre du jour la campagne à mener pour obtenir de nouvelles cotisations et implantations dans les établissements. La CEN invite également à poursuivre le travail engagé de mise à jour et de rédaction du cahier de votants pour les élections professionnelles qui auront lieu début décembre 2022.

Votée à l'unanimité

